

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2022

Union Financière de France Banque



1.
Ordre du jour

2.
Activité du
groupe et
résultats 2021

3.
Intervention des
Commissaires
aux Comptes

4.
Gouvernement
d'entreprise

5.
Ouverture des
débats

6.
Vote des
résolutions





1 **Ordre du jour**

ORDRE DU JOUR (1/3)

● De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021
3. Affectation du résultat, fixation du dividende à 3,70 € par action
4. Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce
5. Ratification de la cooptation de Monsieur Philippe-Michel LABROSSE en qualité d'Administrateur
6. Ratification de la cooptation de Madame Hélène DENIS en qualité d'Administrateur
7. Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe-Michel LABROSSE en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
8. Renouvellement du mandat de Madame Hélène DENIS en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
9. Renouvellement du mandat de la société ABEILLE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
10. Renouvellement du mandat de la société ABEILLE ÉPARGNE RETRAITE en qualité d'Administrateur pour quatre exercices

ORDRE DU JOUR (2/3)

11. Renouvellement du mandat de la société ABEILLE VIE en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
12. Nomination de Madame Sandrine LEMERY en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
13. Nomination de Monsieur Laurent BENOUDIZ en qualité d'Administrateur pour quatre exercices
14. Approbation des informations sur la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux requises par l'article L. 22-10-9 du Code de commerce au titre de l'exercice 2021
15. Vote sur les éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Julien BRAMI, Directeur Général
16. Vote sur les éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à Madame Astrid de BRÉON, Directeur Général Délégué
17. Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toute nature versées au cours de l'exercice 2021 aux personnes désignées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier
18. Vote sur la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
19. Autorisation à consentir au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à l'effet de procéder à l'achat par la Société de ses propres actions

ORDRE DU JOUR (3/3)

● De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

20. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés de l'Union Financière de France Banque et des sociétés liées, dans le cadre des plans d'incitation long terme du groupe
21. Pouvoirs pour formalités



Activité du Groupe et résultats 2021



Chiffres clés &
faits marquants



Bilan &
ratios prudentiels



Chiffres Réseau &
collecte commerciale



Dividende &
évolution du titre UFFB



Actifs administrés &
collecte nette



Perspectives



Résultats annuels



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette



Perspectives



Résultats annuels

Chiffres Clés

1 220

salariés dont 842
dédiés au conseil

25

Agences

194 000

Clients

89% Particuliers
11% Entreprises

13,1 Mds €

d'actifs administrés

1 695 M€

de collecte
commerciale globale

908

Lots immobiliers
vendus

198,8 M€

de PNB

11,7 M€

de résultat net

Faits marquants de l'année 2021



Environnement.....

- **Retour à la croissance** de l'activité économique française (+6,7% en 2021)
- **Résilience** des organisations face à un contexte pandémique qui se prolonge
- **Des marchés porteurs** - le CAC40 moyen est supérieur à 6 700 points au 2d semestre – dans un contexte de **volatilité en hausse**
- **Niveau record** du marché de l'**Assurance Vie** (151,1Md€ de cotisations en 2021)
- **Faiblesse** de la reprise du **marché de l'Immobilier** liée à une offre contrainte



.....à l'UFF

- **Retour à la performance commerciale avec**
 - ✓ **1 560 M€** de collecte pour le réseau salarié, portée par la hausse de l'activité sur tous les secteurs et la hausse de la productivité des conseillers
 - ✓ **135 M€** de collecte pour le réseau d'indépendants
- Poursuite des efforts de **discipline budgétaire** dans un contexte de reprise de l'activité
- **Rationalisation du portefeuille des projets** menée au 2d semestre 2021
- **Poursuite des discussions avec les partenaires sociaux**, autour du cadre de rémunération commerciale
- **Acquisition** d'Aviva France, désormais Abeille Assurances, actionnaire majoritaire de l'UFF, **par Aéma Groupe**
- **Nomination de Philippe-Michel Labrosse**, Directeur Général d'Abeille Assurances en tant que **Président de l'UFF**, le 6 octobre 2021



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette

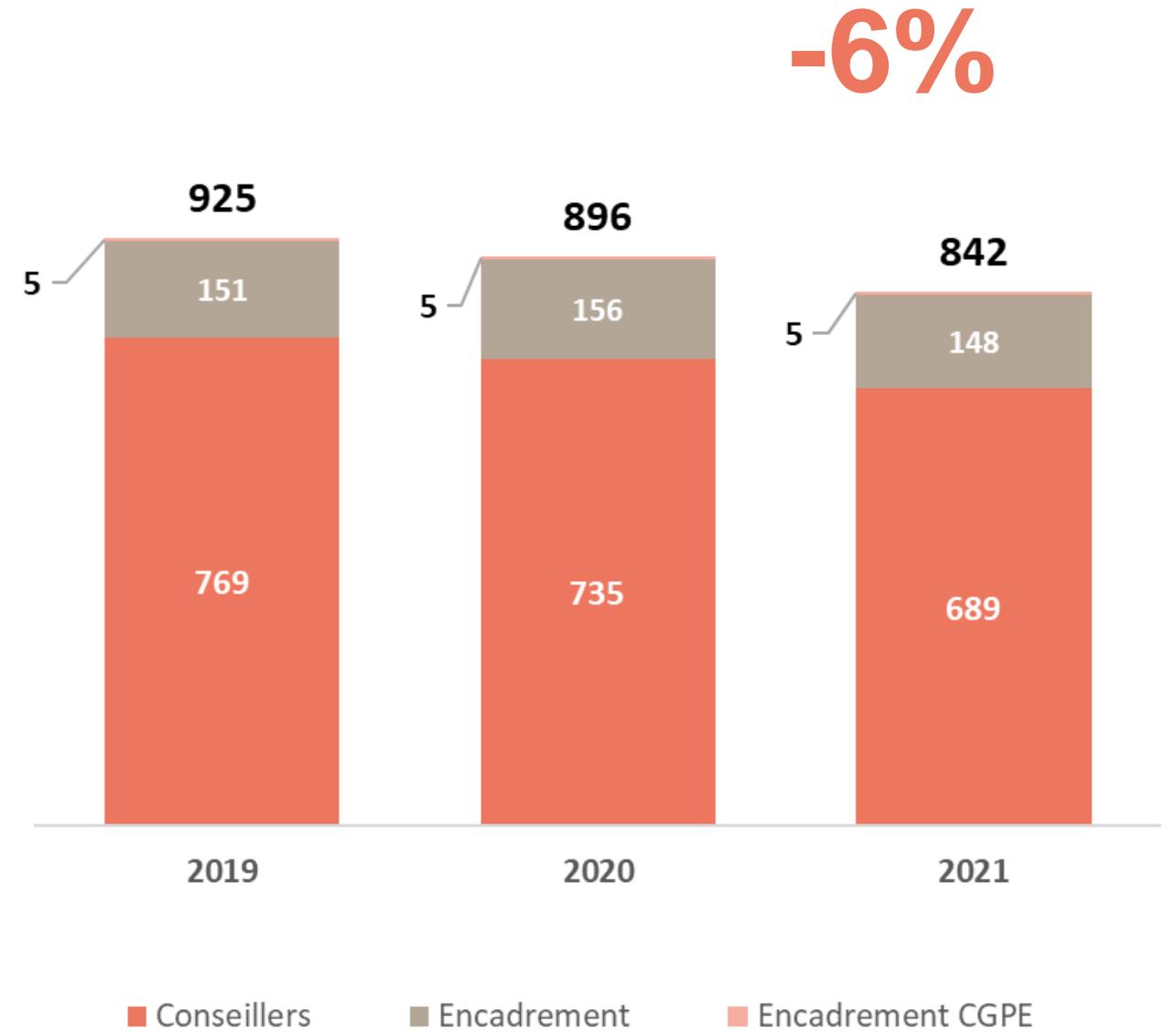
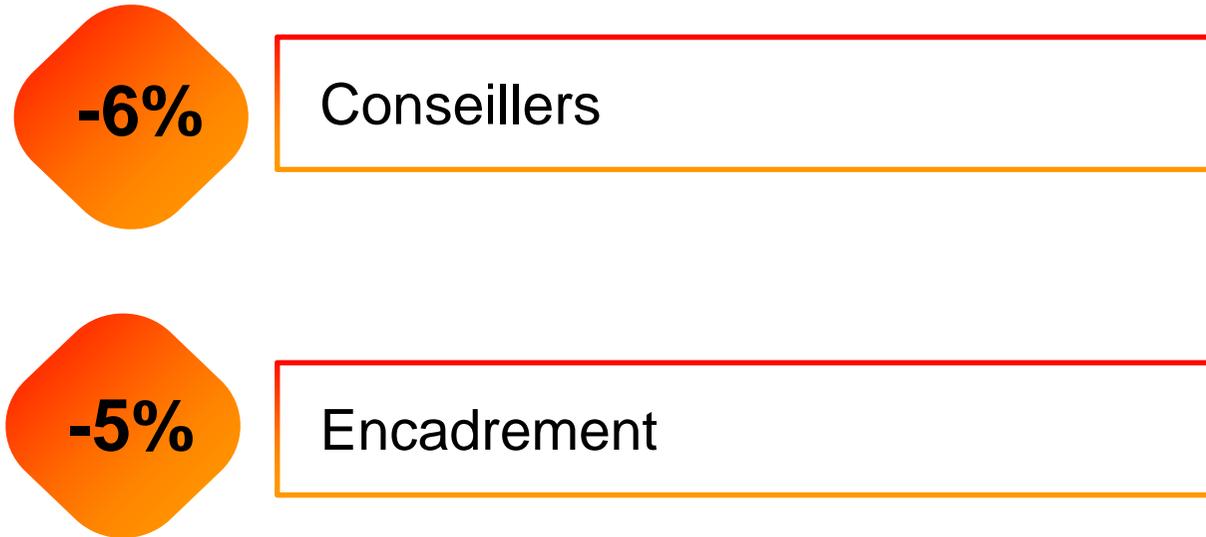


Perspectives



Résultats annuels

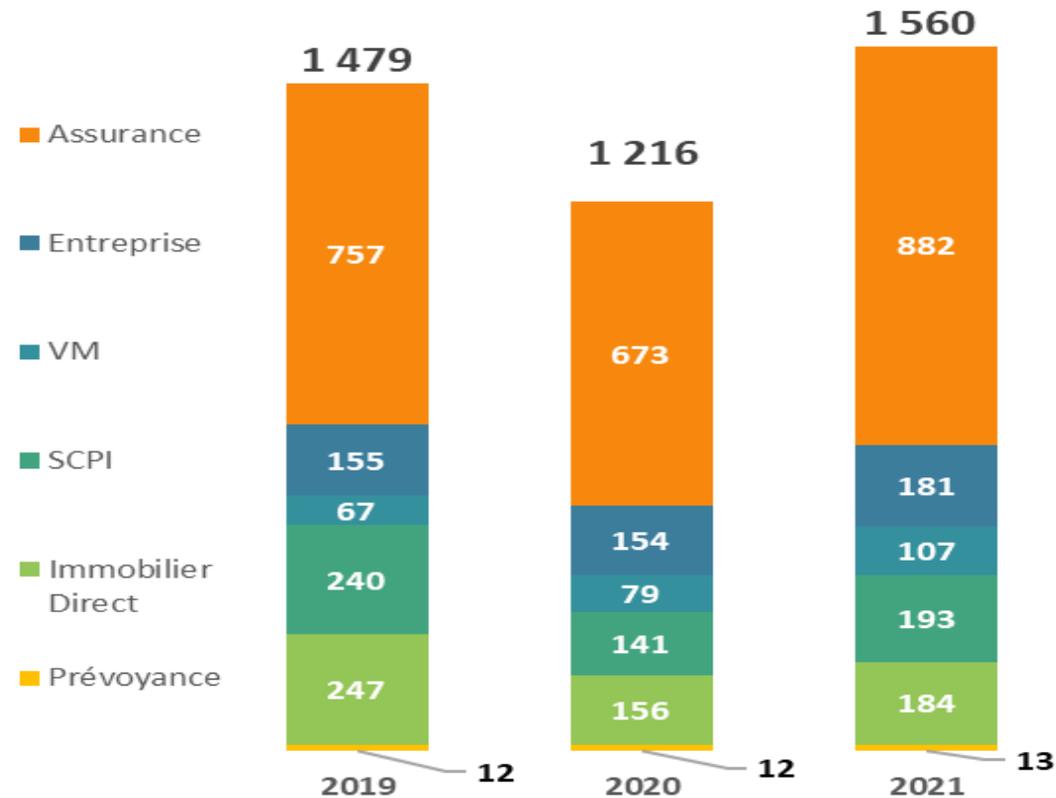
Réseau Commercial



Collecte commerciale globale

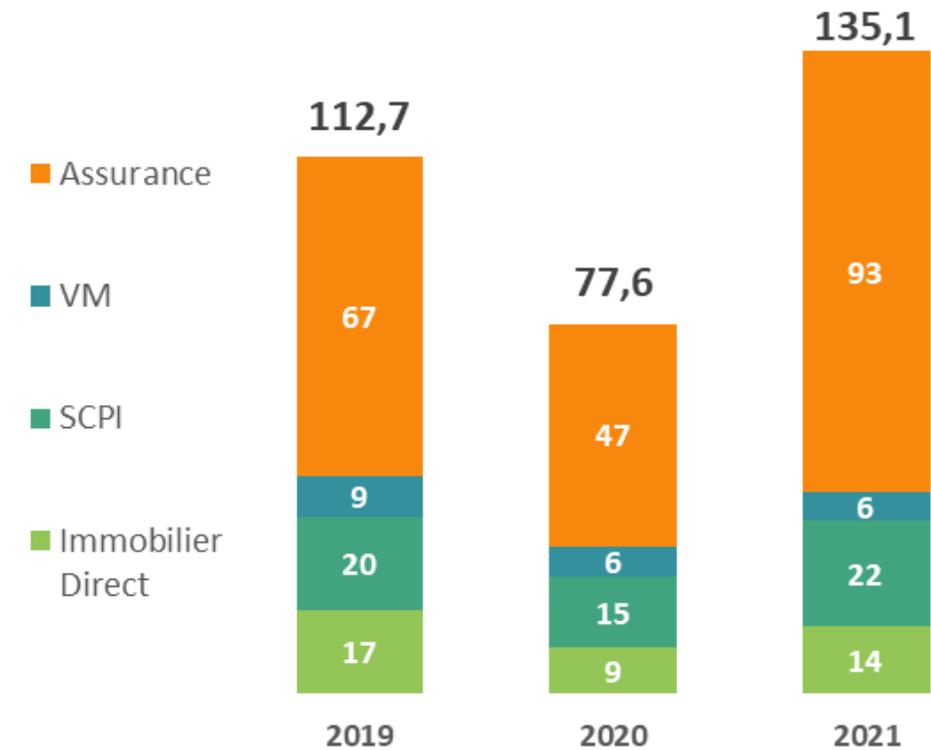
+31%

● Réseau Salarié **+28 %**



● Réseau d'indépendants

+73%



Le réseau d'indépendants a également généré 64 M€ de transferts de portefeuille en 2021



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & Collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette



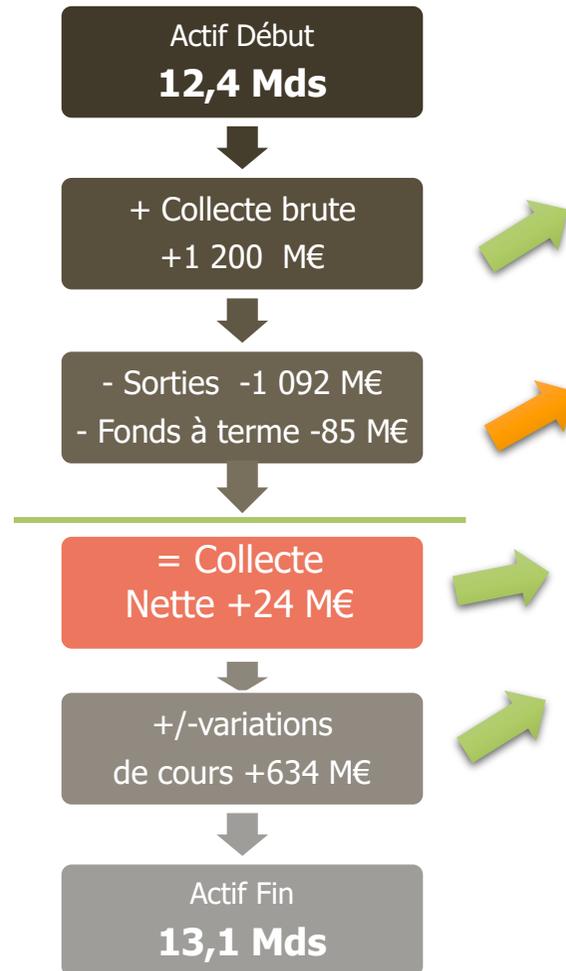
Perspectives



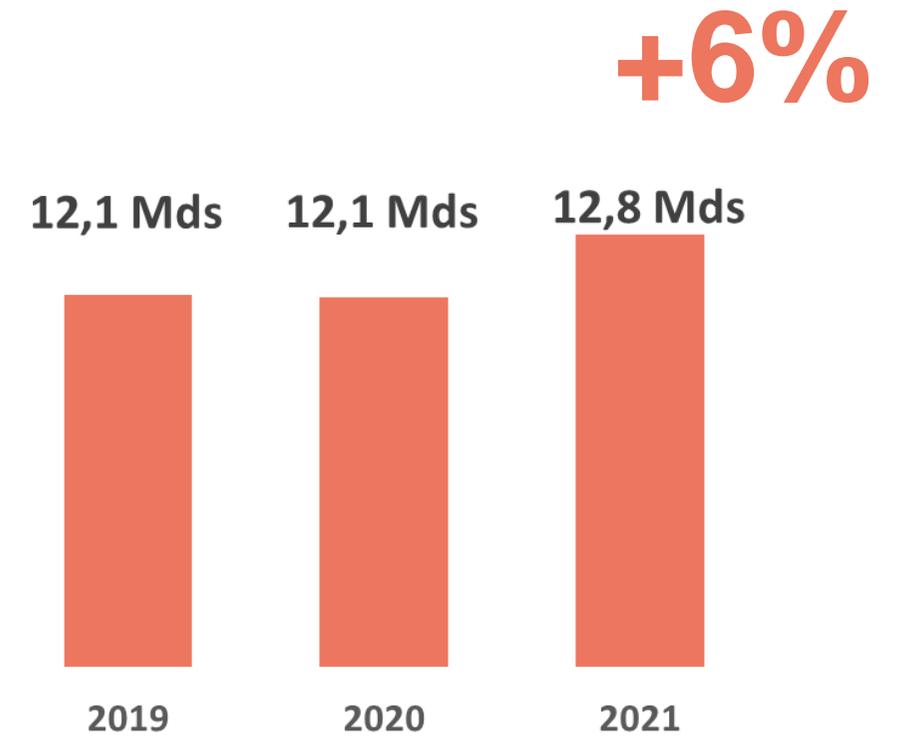
Résultats annuels

Actifs administrés * **+5%**

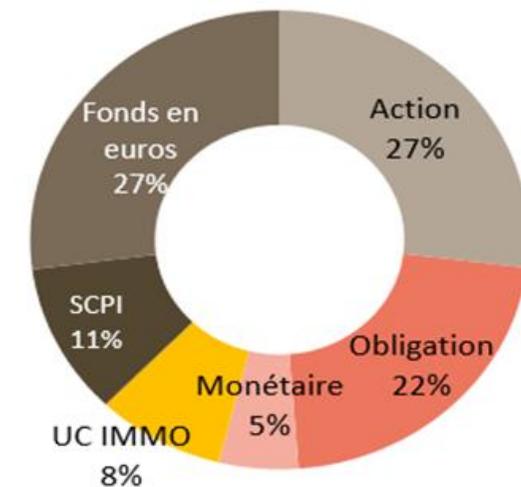
● Fin de période



● Actifs moyens*



● Orientation des actifs



*A compter de 2021, les actifs administrés intègrent les contrats distribués par l'UFF et assurés par les partenaires autres qu'Abeille Assurances. Les éléments historiques ont été retraités afin de permettre la comparabilité. Les actifs administrés fin de période publiés au 31 décembre 2020 s'élevaient à 12,2 Mds€. Pour mémoire, les éléments relatifs aux actifs administrés sont ceux du réseau salarié et n'intègrent pas les actifs administrés du réseau d'indépendants.



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & Collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette



Perspectives

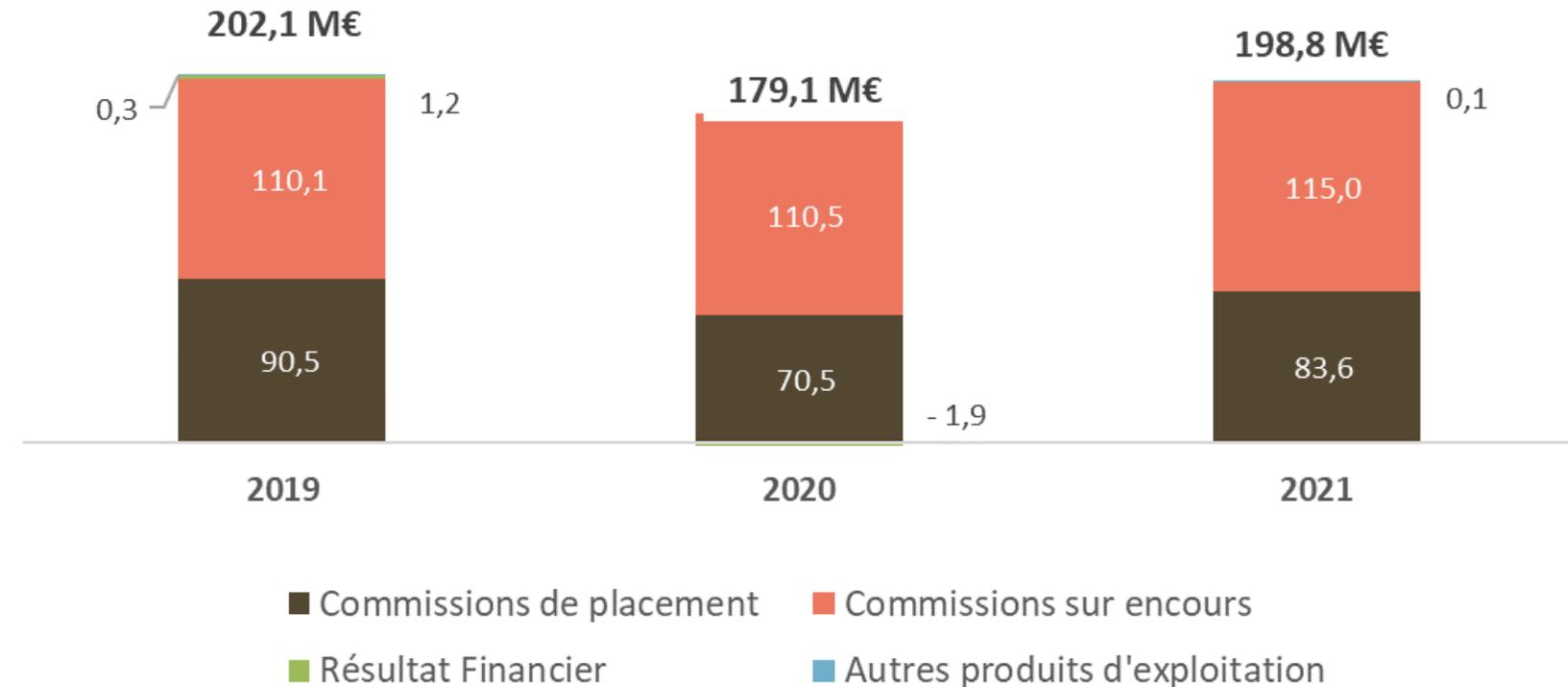


Résultats annuels

Produit Net Bancaire

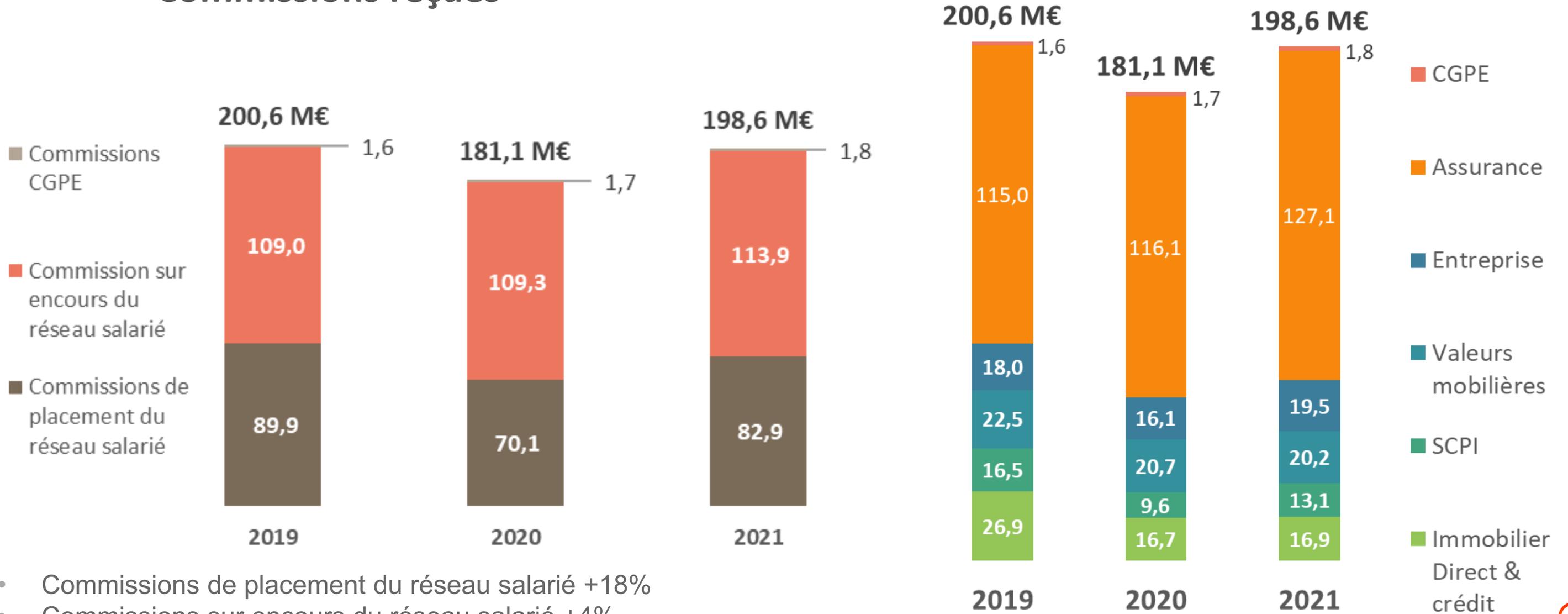
+11%

- Hausse des commissions de placement (+19%), en lien avec la dynamique commerciale
- Augmentation des commissions sur encours (+4%) qui progressent avec les actifs administrés



Commissions reçues

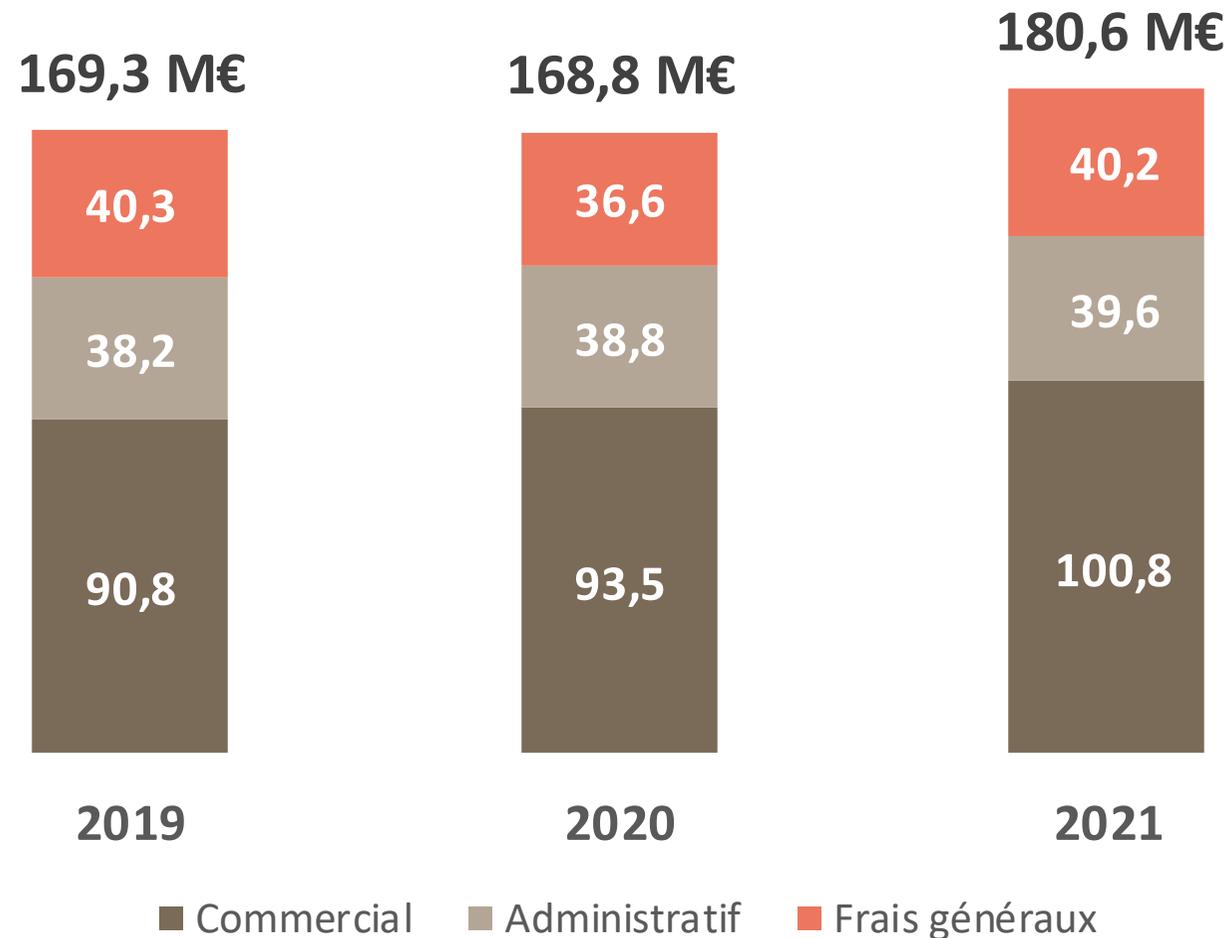
+10%



- Commissions de placement du réseau salarié +18%
- Commissions sur encours du réseau salarié +4%
- Commissions CGPE +3%

Charges d'exploitation

+7%



- Frais de personnel commercial +8%
- Frais de personnel administratif +2%
- Frais généraux +9%



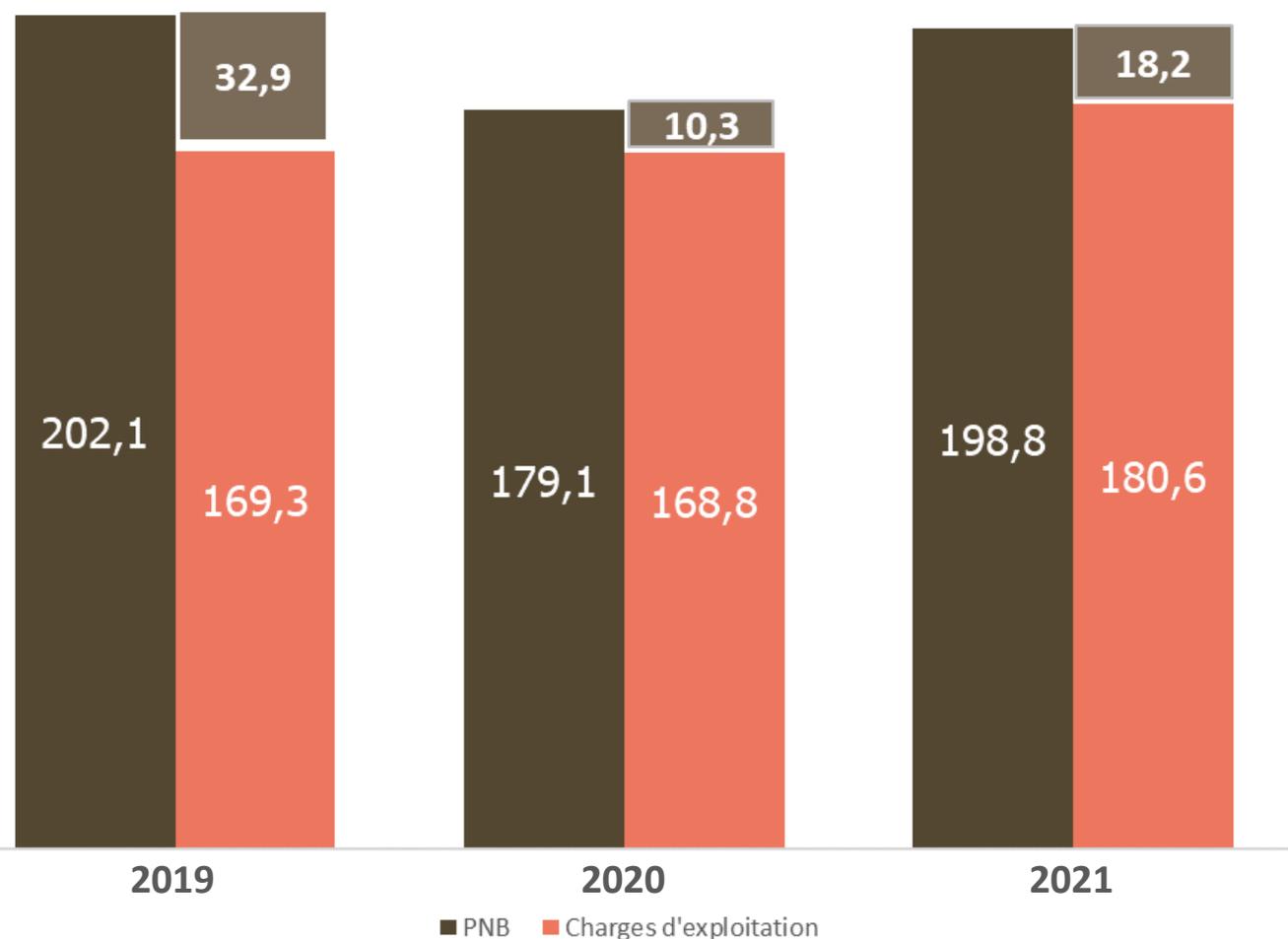
Des charges d'exploitation impactées :

- Par la hausse des rémunérations variables commerciales corrélées à l'augmentation de la productivité
- Par la revue du portefeuille des projets de modernisation menée au 2d semestre



Résultat

● Résultat brut d'exploitation



En M€	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
PNB	202,1	179,1	198,8	11%
Résultat brut d'exploitation	32,9	10,3	18,2	77%
Coût du risque	0,1	(0,7)	(0,0)	NA
Gains et pertes liés aux transactions	(1,0)	(1,0)	(1,0)	0%
Résultat d'exploitation	32,0	8,7	17,3	98%
Gains nets sur autres actifs	1,0	0,0	(0,1)	NA
Impôt	(12,1)	(3,1)	(5,5)	76%
Résultat net	20,9	5,6	11,7	109%



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & Collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette

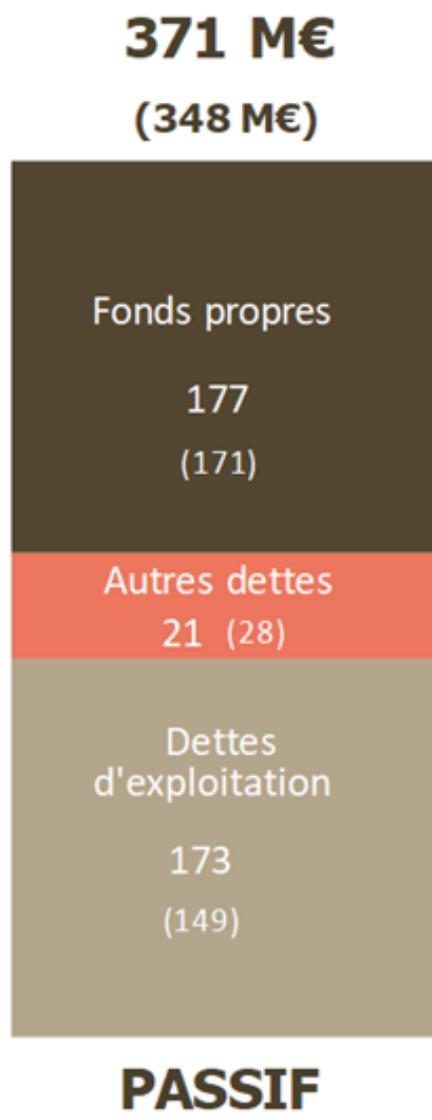


Perspectives



Résultats annuels

Bilan au 31/12/2021 - (Chiffres au 31/12/2020)



- Trésorerie de 233 M€ à vue ou placée en obligations
- Immeubles expertisés à 85 M€
- Endettement exclusivement à court terme

- Ratio de solvabilité : 32,6%
- Ratio NSFR : 141%
- Coefficient de liquidité 1 mois : 1700%
- Ratio de levier : 44%



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette

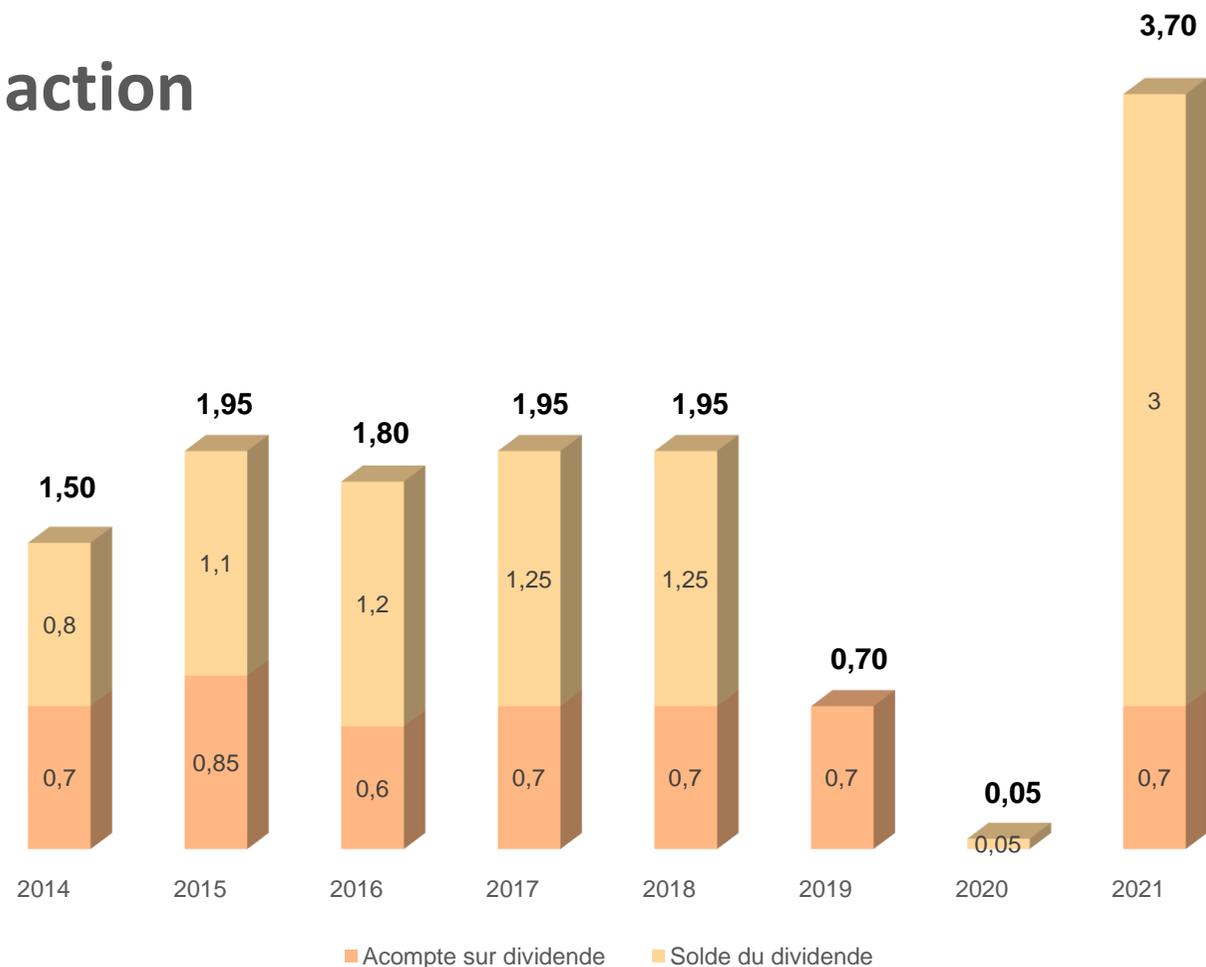


Perspectives



Résultats annuels

Distribution - € par action

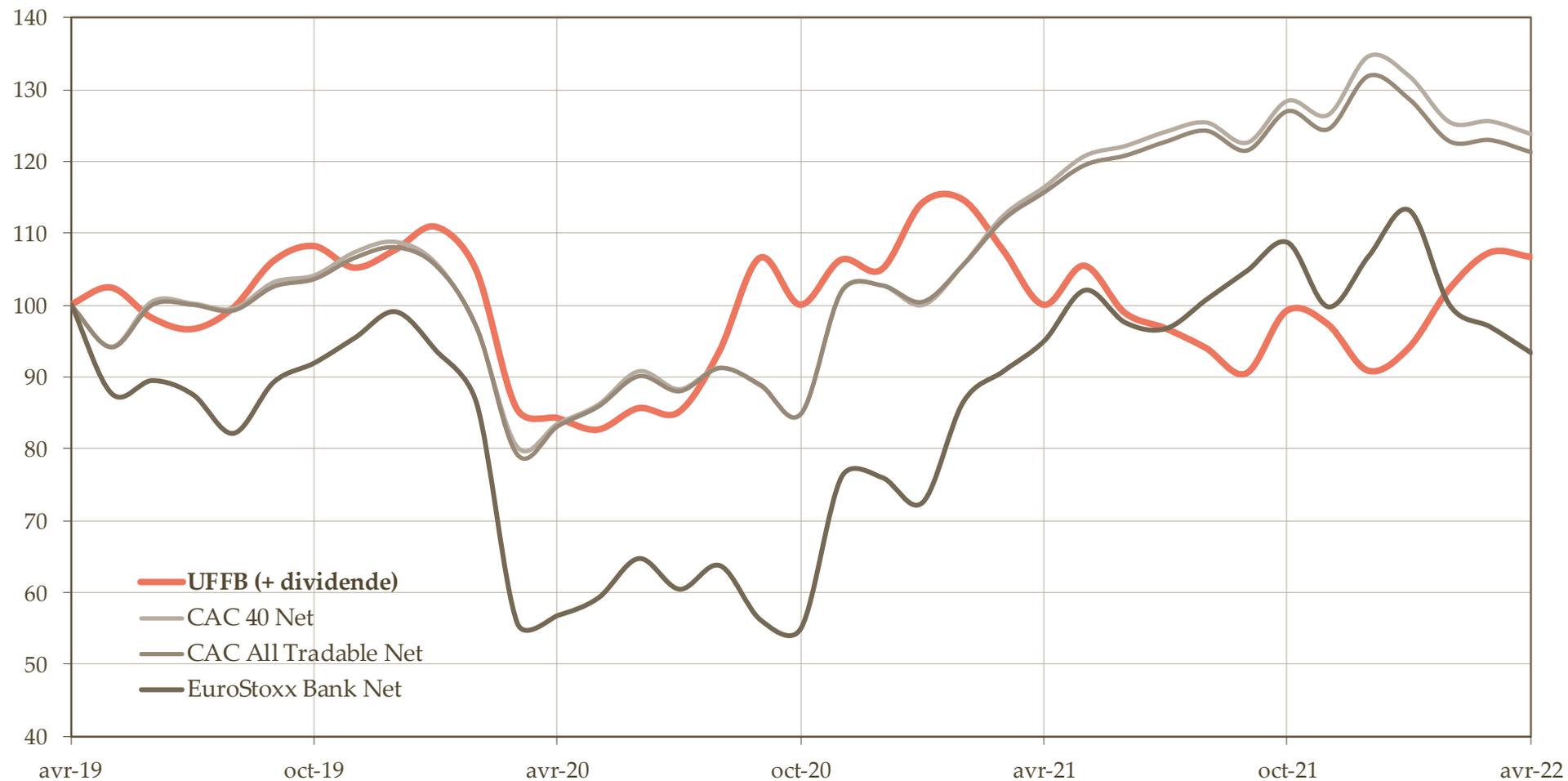


- **Dividende proposé à 3,70 €/action composé :**

- ✓ d'un dividende ordinaire de 0,70 €/ action
- ✓ et d'un dividende complémentaire de 3€/ action

- Compte tenu de l'acompte de 0,70€/action déjà versé et sous réserve de l'approbation par notre Assemblée Générale des actionnaires, de ce jour, mise en paiement du solde du dividende, **soit 3€/ action**, le 31 mai 2022

Evolution du titre UFFB sur 3 ans comparé aux indices (dividendes réinvestis)



	Titre UFFB	CAC 40	CAC All Tradable	EuroStoxx Bank
Performances (*) du 30/04/2019 au 30/04/2022	6,7%	23,9%	21,3%	-6,7%
Cours au 30/04/2022	18,85 €	6 533,77	4 973,60	215,66

* dividendes réinvestis



Chiffres clés & faits marquants



Bilan & ratios prudentiels



Chiffres Réseau & collecte commerciale



Dividende & évolution du titre UFFB



Actifs administrés & collecte nette



Perspectives



Résultats annuels

Evènements post-clôture & Perspectives



Environnement.....

- Reprise progressive de l'activité en présentiel
- Contexte géopolitique
- Des signaux de fébrilité : volatilité des marchés financiers et retour de l'inflation
- Un marché de l'épargne longue à la fois dynamique et prudent
 - ✓ **Assurance-vie** : +8,4 Mds € de collecte nette au 1er trimestre 2022, soit un niveau inégalé depuis 2011
 - ✓ **Livret A et LDD** : +13,95 Mds € de collecte au 1er trimestre 2022 (après +19 Mds € en 2021)



.....à l'UFF

- **Nomination le 19 janvier 2022** d'un nouveau Directeur Général
- **Un réseau commercial dynamique** avec une collecte commerciale en hausse de 7% au 1^{er} trimestre 2022
- **Un PNB** en retrait de 4% au 1^{er} trimestre 2022 impacté par le contexte de marché défavorable
- **Mise en place d'une organisation** resserrée autour de 6 pôles (**Développement, Réseau, Opérations, Richesses Humaines, Régalien et Communication & Engagement**) afin de mettre l'entreprise en mouvement pour répondre aux enjeux immédiats et préparer ensuite le prochain plan stratégique, en lien avec celui d'Aema Groupe, nouvel actionnaire de référence d'UFF



Intervention des Commissaires aux Comptes

Rapports sur les comptes annuels (1^{ère} résolution) et consolidés (2^{ème} résolution)

1. Opinion sur les comptes annuels

Certification sans réserve.

2. Justification des appréciations – Points clés de l’audit

Points clés de l’audit :

- Evaluation des titres de participation
- Systèmes d’information – Gestion des changements et gestion des accès.

3. Vérifications spécifiques

Rapport de gestion et autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires : Aucune observation à l’exception du fait que les informations sur les délais de paiement n’intègrent pas les opérations bancaires votre société considérant qu’elles n’entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Rapport sur le gouvernement d’entreprise : Aucune observation.

4. Autres informations

Respect, dans tous ses aspects significatifs, dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel, du format d’information électronique unique européen.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Certification sans réserve.

2. Justification des appréciations – Points clés de l’audit

Points clés de l’audit :

- Reconnaissance des revenus liés aux commissions
- Systèmes d’information – Gestion des changements et gestion des accès
- Immobilisations incorporelles des projets informatiques.

3. Vérifications spécifiques

Rapport de gestion du groupe : Aucune observation.

4. Autres informations

Respect, dans tous ses aspects significatifs, dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel, du format d’information électronique unique européen.

Rapport sur les conventions réglementées (4^{ème} résolution) (2/2)

● **Convention conclue au cours de l'exercice écoulé** : Néant.

● **Conventions autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice** :

- **Avantages accessoires au mandat de DGD de Mme Astrid de Bréon** (bénéfice du plan d'épargne Groupe, du régime de retraite à cotisation définie et souscription d'une assurance chômage privée) autorisés par le CA du 19 janvier 2022 (le CA du 26 février 2021 avait confirmé le renouvellement du mandat de Mme Astrid de Bréon et le maintien des avantages accordés par le CA du 20 avril 2020 lors de sa nomination) et du 31 mars 2022 pour la voiture de fonction
- **Indemnité de départ au bénéfice de Mme Astrid de Bréon** autorisée par le CA du 19 janvier 2022 (le CA du 26 février 2021 avait confirmé le renouvellement du mandat de Mme Astrid de Bréon et le maintien des avantages accordés par le CA du 20 avril 2020 lors de sa nomination)
- **Avantages accessoires au mandat de DG de Mr Fred Vianas** (bénéfice du plan d'épargne Groupe, du régime de retraite à cotisation définie, bénéfice d'une voiture de fonction) autorisés par le CA du 19 janvier 2022

Rapport sur les conventions réglementées (4^{ème} résolution) (1/2)

● Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation de l'assemblée générale :

- **Indemnité de départ au bénéfice de Mme Astrid de Bréon** autorisée et conclue au cours de l'exercice 2020 et non soumise à l'approbation de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2021 – autorisée par le CA du 19 janvier 2022

● Conventions autorisées et conclues depuis la clôture de l'exercice :

- **Avantages accessoires au mandat de DG de Mr Julien Brami** (bénéfice du plan d'épargne Groupe, du régime de retraite à cotisation définie, souscription d'une assurance chômage privée, bénéfice d'une voiture de fonction) autorisés par le CA du 4 avril 2018 et maintenus par le CA du 26 février 2021 – Fin de la convention le 19 janvier 2022 du fait de la fin du mandat de Mr Julien Brami ce même jour.
 - Charge de 99 616 € dans les comptes 2021
- **Avantages accessoires au mandat de DGD de Mme Astrid de Bréon** (bénéfice du plan d'épargne Groupe, du régime de retraite à cotisation définie, souscription d'une assurance chômage privée) autorisés par le CA du 27 avril 2020 et maintenu par le CA du 26 février 2021 – Ces avantages ont été autorisés à nouveau lors du CA du 19 janvier 2022 à l'occasion du renouvellement du mandat de Mme Astrid de Bréon.
 - Charge de 41 083 € dans les comptes 2021

Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes aux salariés dans le cadre des plans d'incitation long terme du groupe (20^{ème} résolution)

- **Proposition du CA de lui déléguer, pour une durée de 26 mois, la possibilité d'attribuer des actions gratuites existantes, dans la limite de 1% du capital de la société.**
- **Pas d'observation sur les informations données dans le rapport du CA portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.**

4 **Gouvernement d'entreprise**

Changements intervenus depuis la dernière Assemblée

● Une gouvernance renouvelée pour une nouvelle impulsion

Le Groupe UFF a fait évoluer sa gouvernance à la suite de l'acquisition d'AVIVA FRANCE (devenue ABEILLE ASSURANCES), son actionnaire majoritaire, par AÉMA GROUPE.

6 octobre 2021

- Cooptation de **Philippe-Michel LABROSSE**, Président du Conseil d'Administration

19 janvier 2022

- Nomination de **Fred VIANAS**, Directeur Général

Autres changements intervenus depuis la dernière Assemblée

30 septembre 2021

- Désignation de **Serge DA MARIANA** en qualité de représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES au sein du Conseil d'Administration
- Désignation de **Gwendoline CAZENAVE** en qualité de Présidente du Comité des Nominations et du Comité des Rémunérations

6 octobre 2021

- Désignation de **Sophie GELBERT** en qualité de représentant permanent d'ABEILLE EPARGNE RETRAITE au sein du Conseil d'Administration

18 novembre 2021

- Désignation de **Pascal MICHARD** en qualité de représentant permanent d'ABEILLE RETRAITE PROFESSIONNELLE au sein du Conseil d'Administration

19 février 2022

- Cooptation d'**Hélène DENIS** en qualité d'Administrateur
- Renouvellement du mandat d'**Astrid de BRÉON** en qualité de Directrice Générale Déléguée

28 mars 2022

- Comité Exécutif de la Direction Générale : mise en place d'une organisation resserrée autour de 6 pôles

Propositions soumises à l'Assemblée Générale

2 ratifications

- Ratification de la cooptation de **Philippe-Michel LABROSSE** (résolution n°5)
- Ratification de la cooptation d'**Hélène DENIS** (résolution n°6)

5 renouvellements

*En qualité d'Administrateur
pour un mandat de 4 exercices*

- Renouvellement du mandat de **Philippe-Michel LABROSSE** (résolution n°7)
- Renouvellement du mandat d'**Hélène DENIS** (résolution n°8)
- Renouvellement du mandat de la société **ABEILLE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT** (résolution n°9)
- Renouvellement du mandat de la société **ABEILLE ÉPARGNE RETRAITE** (résolution n°10)
- Renouvellement du mandat de la société **ABEILLE VIE** (résolution n°11)

2 nominations

*En qualité d'Administrateur
pour un mandat de 4 exercices*

- Nomination de **Sandrine LEMERY** (résolution n°12)
- Nomination de **Laurent BENOUDIZ** (résolution n°13)



5 Ouverture des débats



6 **Vote des résolutions**

Résolutions 1 à 3 (ordinaires)

Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2021, affectation du résultat et fixation du dividende

Résolution 1

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021 faisant ressortir un résultat de 21 992 646,23 €

Résolution 2

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021 faisant ressortir un résultat de 11 656 154,88 €

Résolution 3

- Affectation du résultat :
 - Distribution d'un dividende de **3,70 € par action**, soit : 60 062 988 €, mis en paiement le 31 mai 2022
 - Le solde en « report à nouveau » : 65 306 401,76 €

Le montant du dividende proposé est de 3,70€/action.

Compte tenu de l'acompte de 0,70€/action déjà versé en novembre 2021, c'est le solde du dividende, soit 3€/action, qui sera mis en paiement le 31 mai 2022.

Résolutions 4 à 7 (ordinaires)

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Résolution 4

- Connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approbation des conventions réglementées visées et non encore approuvées

Composition du Conseil d'Administration

Résolution 5

- Ratification de la cooptation de Monsieur Philippe-Michel LABROSSE jusqu'à l'Assemblée Générale 2022 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021

Résolution 6

- Ratification de la cooptation de Madame Hélène DENIS jusqu'à l'Assemblée Générale 2022 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021

Résolution 7

- Renouvellement du mandat de Monsieur Philippe-Michel LABROSSE en qualité d'Administrateur pour un mandat de 4 exercices

Résolutions 8 à 11 (ordinaires)

Composition du Conseil d'Administration (suite)

Résolution 8

- Renouvellement du mandat de Madame Hélène DENIS en qualité d'Administrateur pour un mandat de 4 exercices

Résolution 9

- Renouvellement du mandat de la société ABEILLE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT en qualité d'Administrateur pour un mandat de 4 exercices

Résolution 10

- Renouvellement du mandat de la société ABEILLE EPARGNE RETRAITE en qualité d'Administrateur pour un mandat de 4 exercices

Résolution 11

- Renouvellement du mandat de la société ABEILLE VIE en qualité d'Administrateur pour un mandat de 4 exercices

Résolutions 12 à 13 (ordinaires)

Composition du Conseil d'Administration (suite)

Résolution 12

- Nomination de Madame Sandrine LEMERY en qualité d'Administrateur pour quatre exercices

Résolution 13

- Nomination de Monsieur Laurent BENOUDIZ en qualité d'Administrateur pour quatre exercices

Résolution 14 (ordinaire)

Vote ex-post sur l'ensemble du rapport sur les rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021

Résolution 14

- Approbation des informations sur la rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux requises par l'article L. 22-10-9 du Code de commerce

- *Éléments de rémunérations et avantages de toute nature versés ou attribués au cours de l'exercice 2021 aux Administrateurs*
- *Éléments de rémunérations et avantages de toute nature versés ou attribués au Président du Conseil d'Administration et à la Direction Générale*
- *Multiples de rémunération (ratio d'équité) et évolution sur les 5 derniers exercices*

Résolutions 15 à 17 (ordinaires)

Vote *ex-post* sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2021 ou attribuées au titre du même exercice aux dirigeants mandataires sociaux et aux Personnels Identifiés

Résolution 15

- Approbation des éléments versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Julien BRAMI, Directeur Général

Résolution 16

- Approbation des éléments versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à Madame Astrid de BRÉON, Directrice Générale Déléguée

Résolution 17

- Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations versées au cours de l'exercice 2021 aux personnes visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier

Résolution 18 (ordinaire)

Vote ex-ante sur la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022

Résolution 18

- Approbation de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 en application de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce

- *Politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux, y compris les Administrateurs, et Personnels Identifiés telle qu'arrêtée par le Conseil d'Administration du 31 mars 2022*
- *Rémunérations variables de la Direction Générale proposées pour l'exercice 2022 :*
 - *Suppression du critère de rémunération variable lié au résultat net*
 - *Réduction du montant maximal théorique des rémunérations variables*
- *Proposition de modification de la Politique de rémunération visant la suppression des règles de rémunération différée et de rémunération payable en actions*

Résolution 19 (ordinaire)

Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

Résolution 19

- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter ses propres actions dans la limite de 4,5% du nombre d'actions composant le capital social, soit à ce jour 730 495 actions
- Cette autorisation est donnée pour permettre :
 - d'effectuer des achats ou des ventes dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement,
 - d'attribuer ou de céder des actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux
 - de procéder à l'annulation éventuelle des actions
- Le prix d'achat par action ne pourra être supérieur à 50 €
- Durée limitée à 18 mois

Résolutions 20 et 21 (extraordinaires)

Autorisation à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux salariés de la Société et des sociétés liées, dans le cadre des plans d'incitation long terme du Groupe

Résolution 20

- Autorisation à consentir au Conseil d'Administration pour procéder, en une ou plusieurs, fois, à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société au profit de bénéficiaires appartenant aux catégories qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés et groupements qui lui sont liés
- Fixation du plafond des attributions d'actions de performance à 1 % du capital
- Durée de l'autorisation limitée à 26 mois

Pouvoir pour les formalités

Résolution 21

- L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour procéder aux formalités légales de publicité.

CLOTURE DE SEANCE

A l'année prochaine